



Mutualisation et Harmonisation est-ce possible ?

Dès l'arrivée de la nouvelle équipe de prêtres en charge des paroisses de la Puisaye, des réunions de prise de contact avec chacune des Équipes d'Animations Paroissiales (EAP) ont eu lieu. Après cette première tournée, nous avons jugé utile de rassembler toutes ces équipes pour une réunion commune, afin de débattre de notre marche ensemble dans cette mission en Puisaye. C'est ainsi que la date du 12 novembre 2024 avait été retenue pour une réunion commune des EAP des quatre paroisses, et une autre réunion uniquement pour le volet matériel et financier (CPAE) le 15 novembre 2024.

Deux maîtres-mots ont alimenté les débats dans l'une et l'autre réunion de cette semaine-là : Mutualisation et harmonisation.

Si on peut se réjouir du fait que le doyenné de la Puisaye soit passée de deux à trois prêtres cette année pastorale, il ne faut cependant pas se faire d'illusion sur la réalité qui est celle de l'Église en France et donc de notre diocèse. Les vocations sacerdotales sont devenues une denrée très rare et les quelques bénévoles que nous réussissons à avoir pour remplir des charges dans les paroisses ploient sous le poids de l'âge et de nombreuses sollicitations de toutes parts.

Il convient donc de trouver des stratégies pour un usage rationnel et parcimonieux des ressources (humaines, matérielles, financières, etc.) Il est urgent que nous procédions à un changement de paradigme dans notre façon de penser Église ou même paroisse. Dans le contexte décrit plus haut et qui est le nôtre, il convient désormais de penser la paroisse où l'Église à partir des communautés et non plus des seuls pasteurs. L'analyse lucide de nos forces et nos faiblesses, nos atouts et nos handicaps lors de ces réunions (EAP et CPAE), nous a conduit à comprendre qu'aucune de nos paroisses ne peut survivre sans les autres. Nous avons besoin les uns des autres à des niveaux différents. C'est pourquoi il est urgent, dans le souci d'une gestion rationnelle de nos ressources, de mutualiser ce qui peut l'être et d'harmoniser certaines pratiques. Dans notre cas, que pourrions-nous mutualiser (mettre en commun, ou le répartir entre nous) ? Les quatre paroisses pourraient mettre leurs compétences diverses et leurs atouts au service de tous, par exemple dans le cadre de la fête du pardon ; les équipes de préparation au mariage ; les temps de retraite de préparation à la première communion, profession de foi, confirmation, une comptabilité tenue pour une équipe commune...Toujours dans le sens de la mutualisation, les paroisses de la Puisaye peuvent être appelées à se répartir des frais, après une commande commune ou des charges communes payées d'avance par l'une d'elles... Il ne s'agit donc pas d'une sorte de fusion ou de centralisation de tout, mais d'un système qui permettra à chaque paroisse d'offrir aux autres ce qu'elle a en particulier, en vue de faire avancer solidairement l'ensemble. D'ailleurs nous vivons déjà

cette mutualisation dans plusieurs domaines et le cas d'une secrétaire commune à toutes les paroisses est le plus patent. Sans pour autant tout centraliser dans un seul secrétariat, les compétences d'une seule secrétaire permettent de desservir toutes les paroisses et surtout d'harmoniser tout ce qui est administratif. Désormais toutes les paroisses ont les mêmes pratiques administratives, ce qui rend facile le fonctionnement. Nous inspirant de ce modèle, nous imaginons qu'il est bien possible que nos paroisses avancent ensemble en adoptant les mêmes pratiques dans des domaines tels : la gestion des équipes obsèques, la création d'une plateforme des catéchistes du doyenné et bien d'autres secteurs. Dans un système de gouvernance partagée que nous voulons pour nos paroisses, il est plus qu'urgent de cesser d'être nombrilistes et de nous ouvrir pour accueillir l'apport des autres pour avancer vers le large de l'année 2025 que je souhaite agréable, fructueuse et bénéfique à tous.

P. Jean-Marie BANA

Calendrier des messes Janvier 2025

Dimanche 12	11h15 messe des Familles à THURY
Dimanche 19	9h15 messe à ÉTAIS
Dimanche 9 février 25	11h15 messe des familles à THURY



PAROISSE SACRÉ CŒUR EN PUISAYE

Jeudi 2	18h00 Messe + adoration à l'oratoire
Samedi 4	18h30 Messe à BLÉNEAU
Dimanche 5	11h15 Messe à SAINT FARGEAU
Mardi 7	8h30 Messe à l'oratoire
Jeudi 9	18h00 Messe à l'oratoire
Dimanche 12	9h15 Messe à SAINT FARGEAU
Mardi 14	8h30 Messe à l'oratoire
Jeudi 16	18h00 Messe + adoration à l'oratoire
Samedi 18	18h30 Messe à ROGNY
Dimanche 19	11h15 Messe à SAINT FARGEAU
Mardi 21	8h30 Messe à l'oratoire
Mercredi 22	18h00 Saint Vincent Pallotti à SAINT FARGEAU
Jeudi 23	18h00 Messe + adoration à l'oratoire
Dimanche 26	11h15 Messe communautaire à SAINT FARGEAU
Mardi 28	8h30 Messe à l'oratoire
Jeudi 30	18h00 Messe + adoration à l'oratoire
Samedi 1 ^{er} février 25	18h30 messe à BLÉNEAU
Dimanche 2 février 25	11h15 messe à SAINT FARGEAU

Presbytère : 1 rue du Faubourg – 89520 THURY
06.26.46.57.12

Mail pierre-paul@paroisses89.fr

Permanence un vendredi par mois sur rendez-vous

Les horaires des messes sont disponibles 7jrs/7 et 24h/24 sur le site Messes.info ou via le site du diocèse



www.yonne.catholique.fr